GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 20 Juin.

AGRICULTURE.

De Londres.

On écrit de Saint-Jean, dans l'Isle de Terre-Neuve, que la Nouvelle Angleterre a commencé sa pêche de la morue & de la baleine; que jusqu'à présent cette pêche a été très-heureuse, & qu'il y a toute apparence qu'elle sera beaucoup plus favorable qu'elle ne l'a été depuis plusieurs années.

Un Particulier à Spirath en Northumberland, pour faire voir les grands avantages qui résultent des sapins, s'exprime ainsi :

Vers la Chandeleur je coupai plusieurs sapins plantés en 1712; lorsqu'ils furent sciés ils produisirent vingt pouces de largeur, dont quinze sont d'un beau sapin rouge, très propre pour la plus belle boiserie.

De la Rochelle, *le 10 Juin 1769.*

Il fait un temps des plus favorables aux biens de la terre, & s'il continue, on peut se flatter d'une bonne récolte en vin & en grains : d'ailleurs la sécheresse fait beaucoup de bien pour les marais salans qui ne tarderont pas à se mettre en train.

Reméde infaillible pour guérir un écart à un cheval, (quand même il seroit d'un an, il n'en guérira pas moins) communiqué par M. le Marquis de Quincye, Grand Bailli d'Epée du Nivernois, Eleve de feu M. le Comte de Vandeuil, Ecuyer du Roi.

Prenez une demi once d'huile de laurier, une demi-once d'ellébore blanc, une once & demie d'euphorbe; vous mettrez en poudre très-fine les susdites drogues, & vous les délayerez avec l'huile de laurier : pour rendre la composition plus liquide, il faut y ajouter une cuillerée d'huile de chenevis, frotter l'épaule du cheval une seule fois avec ledit reméde.

Faites attacher le cheval avec deux longes, dans la crainte qu'il ne se frotte.

Cinq ou six jours après, il faut frotter l'épaule du cheval avec de l'huile d'olive pour l'adoucir; on peut ensuite monter le cheval ou le faire travailler, si l'on en a besoin, sans que cela lui fasse aucun tort. Si on ne le monte pas, il faut le promener matin & soir.

Grains et Farines a Paris.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & sur les Ports, depuis le Mercredi 7, jusqu'au Samedi 10 Juin 1769.

Il est arrivé à la Halle 30 muids 2 septiers de froment, 2 muids 2 septiers de méteil, 12 muids 5 septiers de seigle, & 508 muids 8 septiers de farines, il restoit de l'autre marché 175 muids de froment, 11 muids 1 septier de seigle, & 413 muids de farines, ce qui a fait 205 muids 2 septiers de froment, 2 muids 2 septiers de méteil 23 muids 6 septiers de seigle, & 921 muids 8 septiers de farines.

Il est arrivé à la même époque sur le Port de la Greve 60 muids 5 septiers de fro-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ment ; il reſtoit du marché précédent 234 muids 10 ſeptiers, ce qui a fait 295 muids 3 ſeptiers.

Le Samedi 10 Juin, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1447 muids 9 ſeptiers, tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 380 muids 7 ſeptiers ; de ſorte qu'il en eſt reſté 1067 muids 3 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 24 à 29 ℔, le méteil, de 16 à 22 ℔, le ſeigle, de 14 à 16 ℔ 10 ß ; le froment a été vendu à la Grêve, de 21 à 28 ℔ *le ſeptier*.

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 10 ß à 2 ℔ 6 ß 9 ₰ le *boiſſeau* ; les farines de remoulage, de 18 ß 3 ₰ à 2 ℔ 11 ß 9 ₰ auſſi le *boiſſeau*.

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß à 3 ß 1 ₰ ½ la *liv.* ; idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰ ; id. de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß ; pain bis clair, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰ ; pain bis de Paris, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Mai 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

BOURGES.				LYON.				TOURS.				VALENCIENNES.			
LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.				
BOURGES.	21	1	6	LYON.	24	4	6	Amboiſe.	26	5	8	Aveſnes.	24		
Chateauroux	18	4	6					Angers.	25	1	3	Bavey.	22	19	4
								Beaugé.	23	10	5	Bouchain.			
Dun le Roi.	18							Chât. du-Loir	22	11	5	Cambray.	21	13	4
Iſſoudun.	19	8	6	Montbriſon.	21*	3	3	Château-G.	26	2	4	Condé.	24		
								Chinon.	23	18	3				
La Charité.								Lafleche.	26	9	5	Givet.	23		
La Chaſtre.	17*	4	3					Laval.	28*	11	11	Landrecy.	26*	10	1
				Roanne.	24*	7	6	Le Mans.	25	8	8	Mariembourg.	21	5	9
Le Blanc.	22*	2	6					Loches.	23	14	3	Maubeuge.	21	4	
								Loudun.	22	2	10	Philippeville.	21*		
St. Amand.	18	19	6					Mayenne.	25	5	3				
				St. Etienne.	23	10		Montreuil-B.	22	18	5	Queſnoy.	24	6	
Sancerre.	19	17	3					Richelieu.	22*	1		St. Amand.	21	17	10
								Saumur.	27	6	11	VALENCIEN-			
Vierzon.	18	15		Villefranche.	22	8		TOURS.	22	10		NES.	24	8	9

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	19	5	11
Pain la liv.		2	4
Avoine le ſ.	5	7	6
Foin le q.	2	2	10
Paille le q.	1	1	11

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	23	2	8
Pain la liv.		3	1
Avoine le ſ.	7		6
Foin le q.	3	1	11
Paille le q.	1	8	8

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	24	14	9
Pain la liv.		2	10
Avoine le ſ.	7	3	
Foin le q.	2	17	9
Paille le q.	1	4	6

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	22	17	2
Pain la liv.		2	11
Avoine le ſ.	5	2	1
Foin le q.	1	12	9
Paille le q.		18	1

AVIS.

Une perſonne de Province a dépoſé à Paris une collection complette de l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, (non compris les volumes de Prix & de Machines) depuis l'année 1699 juſqu'en 1765, avec les volumes réputés ſuite de quelques

Années, ce qui compoſe en tout ſoixante-onze volumes. Ceux qui voudroient en faire l'acquiſition ſeront informés chez M. Machy, Maître Apothicaire, rue du Bacq, Fauxbour S. Germain, du prix, qui eſt celui auquel l'avoit achetée la perſonne qui veut s'en défaire.

COMMERCE.

EXTRAIT

DES PAPIERS ANGLOIS, *du 2 Juin 1769.*

Relation ſuccinte du voyage de la Corvette le Swallon (*a*) *autour du Monde.*

APRE'S avoir appareillé d'Angleterre avec le *Dolphin* & un Vaiſſeau munitionnaire, nous mouillâmes d'abord à l'Iſle de Madere, puis à Santiago, où nous primes toutes ſortes de rafraîchiſſemens, & nous pourſuivîmes enſuite notre route pour le détroit de Magellan; nous vîmes dans cet endroit la race giganteſque des Patagons, dont quelques-uns vinrent viſiter notre Vaiſſeau. Ce Peuple nous parut aſſez policé, ne faiſant aucune inſulte & ne paroiſſant pas craindre qu'on lui en faſſe. Les Patagons ſont en général très-vigoureux, & ils ont environ ſept pieds de haut. Ceux que nous vîmes étoient tous à cheval & couverts de peaux de bêtes féroces telles que tigres, loups, &c. dont ils ont coutume de manger la viande crue. Je ne puis dire quelle ſorte de Gouvernement eſt établi chez eux, parce que nous ne mîmes qu'une fois pied à terre. Ils ſuivirent la Côte à cheval pendant pluſieurs jours en face de nous & du *Dolphin*; mais lorſqu'ils reconnurent que nous ne remettrions plus pied à terre, ils rentrerent dans l'intérieur du Pays. Nous arrivâmes bien-tôt après au Port Jeſmin, où les gens de notre Equipage & de celui du *Dolphin* déchargerent le Vaiſſeau munitionnaire & le renvoyerent en Angleterre. Alors nous avançâmes avec le *Dolphin* dans le détroit de Magellan où nous nous trouvâmes quelques jous après dans le plus grand danger de nous perdre, par la violence du vent; nous mîmes environ trois mois à faire tout au plus ſoixante-dix lieux: enfin nous arrivâmes dans une large baye, où nous reſtâmes quelque temps, ainſi que le *Dolphin*; nous y vîmes pluſieurs côteaux remplis d'êtres qui nous firent pitié: ils paroiſſoient être à la vérité d'eſpece humaine par la forme, mais ils ne differoient en rien des bêtes, ils étoient couverts de peaux de veaux marins, deſquelles émanoit une odeur fort déſagréable; ils ſe nourriſſent de poiſſons cruds, de moules, &c.

Lorſque nous appareillâmes de cette baye, nous fîmes tout ce que nous pûmes pour marcher de conſerve avec le *Dolphin*; mais il filoit trois nœuds pendant que nous n'en filions que deux, & le lendemain nous le perdions de vue: il fut aſſez heureux pour entrer dans la mer du Sud, au lieu que nous fûmes obligés de revenir ſur nos pas avec les plus grands riſques. Nous reſtâmes trois ou quatre jours dans notre premiere ſtation, après quoi nous entrâmes dans l'Océan méridional, & juſqu'à ce que nous eûmes gagné le Nord, nous eſſuyâmes des coups de vent terribles. Nous mouillâmes à l'Iſle de Juan Fernandez pour faire rafraîchir l'Equipage & pour prendre du bois & de l'eau; mais malheureuſement pour nous elle étoit habitée par les Eſpagnols qui y ont conſtruit une eſpece de Fort. Nous fûmes donc obligés de redeſcendre à Maſſaſſuro, autre Iſle où le Commandant Byrad avoit touché avec le *Dolphin*; nous eſpérâmes l'y trouver, mais nous fûmes trompés dans notre attente, & nous ne le revîmes plus pendant tout notre voyage.

Nous courûmes dans cette Iſle le plus grand riſque de perdre notre Vaiſſeau par un violent coup de vent qui rompit notre cable & nous chaſſa en pleine mer, pendant que trente de nos meilleurs Matelots avoient mis pied à terre dans l'Iſle & que la plus grande partie de ceux que nous avions à bord étoient malades. Je ne puis vous faire le tableau de la ſituation affreuſe où nous nous trouvâmes alors; car les pauvres mal-

(a) *On a cru long-temps cette Corvette perdue, parce qu'on n'avoit point de ſes nouvelles depuis qu'elle s'étoit ſeparée du* Dolphin.

heureux qui étoient débarqués n'avoient pas pour un jour de proviſions.

Cependant nous fûmes plus heureux que nous n'avions lieu de l'eſperer, & le lendemain nous fûmes approviſionnés d'eau & de bois à la grande ſatisfaction de tous les gens de l'Equipage, & nous appareillâmes du côté de l'Oueſt où nous eſſuyâmes quantité de maux qu'il ſeroit trop ennuyeux de détailler dans une lettre. Je dirai ſeulement que nous perdîmes une partie de nos mâts & de nos vergues, & pluſieurs voiles. Nous vîmes pendant tout ce temps pluſieurs beaux Pays, mais nous n'oſâmes pas débarquer ; car les Naturels s'avancerent ſur nous avec tant de férocité, que nous fûmes obligés d'oppoſer la force à la force, & nous perdîmes notre Maître & pluſieurs Matelots, qui furent tués de coups de fleches d'une ſi grande longueur, que je n'en ai jamais vu de pareilles : en un mot, nous fûmes obligés de combattre dans preſque tous les endroits que nous reconnûmes, mais jamais nous ne pûmes effectuer un débarquement, quoique nous euſſions tué pluſieurs des Naturels du Pays. Dans les Iſles Philippines, où nous nous trouvâmes peu de temps après, nous fûmes attaqués par un Mulix ſur lequel étoit un nombre d'hommes conſidérable. Nous ſoutînmes un combat très long, & nous eûmes enfin le bonheur de le couler à fond. Nous avions pour lors à peine vingt hommes en état de manœuvrer, y compris les Officiers ; de ſorte que ſi l'on en fût venu à l'abordage, nous aurions été pris infailliblement.

Après cette affaire, nous arrivâmes à Batavia où nous réparâmes notre Vaiſſeau qui étoit prêt à couler bas ; nous travaillâmes ſans relâche, mais nous eûmes des rafraîchiſſemens en abondance, qui ſoulagerent infiniment nos Matelots. Après avoir reſté quelques ſemaines à Batavia, nous pourſuivîmes notre route pour l'Angleterre. Pendant ce temps il ne s'eſt rien paſſé de bien remarquable. Nous rencontrâmes une Frégate Françoiſe qui avoit été, ainſi que nous, pour faire quelques découvertes ; mais elle refuſa de nous apprendre ce qu'elle avoit vu, & nous obſervâmes la même réſerve à ſon égard. Il eſt bien fâcheux que nous ayons perdu le *Dolphin* dans les mers du Sud ; car ſi nous euſſions été enſemble, nous aurions pu pénétrer ; par la force, chez quelques Peuples Sauvages, les obliger de nous donner des rafraîchiſſemens, & faire pluſieurs obſervations utiles ; mais la peſanteur de notre malheureux Vaiſſeau ne nous permit pas de fournir aſſez de voile pour faire route enſemble.

LETTRE

Du ſieur Ranald Magdonell, Courtier d'Aſſurances à Londres, demeurant in Nicolas-Lane Lombard Street, *à ſon Correſpondant à Paris, du 23 Mai 1769.*

» Pour ce qui regarde les aſſurances, il » faut remarquer qu'autrefois on envoyoit » les ordres pour les aſſurances de tous les » Ports de mer de la Grande Bretagne & » d'Irlande à des Négocians de Londres, » mais que depuis quelques années ce ſont » les Courtiers d'aſſurances qui reçoivent » pour l'ordinaire ces ordres ; & en voici » la raiſon.

» Lorſqu'un Négociant ici à Londres re» çoit un ordre d'un autre Négociant ou » Correſpondant, ſoit de la France, ſoit » de la Grande Bretagne ou d'Irlande, &c. » de faire faire aſſurance pour lui, ſur quelque » charge ou cargaiſon de vaiſſeau, ce Négo» ciant de Londres prend pour lui un demi » pour cent, c'eſt-à-dire, dix ſhellings » pour chaque ſomme de cent livres ſter» lings qu'il aura fait aſſurer, & cela indé» pendamment de la prime d'aſſurance ; & » dans le cas où la ſomme pour laquelle il » auroit fait faire l'aſſurance tourneroit à » perte ou avarie, il prend deux pour cent » de plus pour ſes peines à faire rembour» ſer cette perte ou avarie par les Aſſu» reurs, c'eſt-à-dire, qu'il prend deux pour » cent de commiſſion ſur la ſomme qu'il » aura reçue des Aſſureurs, outre le demi » pour cent que j'ai déja nommé, & qu'il » prend pour avoir fait faire l'aſſurance.

» Un Négociant qui donne ſes ordres en » droiture à un Courtier d'aſſurance épar» gne ces deux commiſſions, c'eſt-à-dire, » deux demi pour cent ; car le Courtier d'aſ» ſurance ne comptera pas ces deux com» miſſions & ſe contentera du courtage or» dinaire qui eſt demi pour cent ſur la prime

» d'assurance, & ce courtage de cinq pour » cent est payé par les Assureurs.

» Il est très-vraisemblable que plusieurs des » Négocians de France qui font faire des » assurances à Londres, donnent en même » temps des commissions aux Négocians » d'ici, avec lesquels ils sont en correspon- » dance, de leur expédier des parties de » marchandises Angloises qu'ils voudroient » tirer de ce Pays-ci, & que pour cette » raison ils donnent leurs ordres à ces Né- » gocians pour faire faire ces assurances, & » leur payent les susdites commissions, in- » dépendamment de la prime d'assurance. » Je pourrois également leur fournir & ex- » pédier toutes sortes de marchandises dont » ils pourroient avoir besoin d'ici, & leur » épargner les susdites commissions de deux » pour cent pour faire faire leurs assuran- » ces, & pour obtenir le remboursement » de leurs pertes, comme j'ai dit plus » haut.

» L'important est, comme vous sçavez, » dans toutes sortes d'affaires, de travailler » pour des personnes de probité, de bonne » volonté, & en même temps en état de » payer.

» Il est à présumer que MM. les Fermiers » Généraux qui ont le département du ta- » bac, font faire des assurances pour les » tabacs que l'on embarque de Glascow, » Liverpool & Londres, &c. pour les Ports » de France.

» Il est assez probable qu'un grand nom- » bre des vaisseaux & cargaisons que l'on » fait partir de France pour leurs Isles dans » les Indes occidentales, sont assurés ici à » Londres. J'ai plus de cent des meilleurs » & principaux Assureurs de Londres dont » ils auront les noms par la Poste pour » chaque police d'assurance qui sera faite.

II^e. RÉPONSE

De M. Paulon à celles de l'Habitant des Cevennes, sur la maniere de mesurer la force méchanique.

Monsieur, je suis, comme vous, plein d'estime & de vénération pour M. *Dalembert*, mais je suis bien aise que vous sçachiez qu'en fait de sciences exactes, je ne déférerai jamais au sentiment de personne, s'il ne me paroît pas soutenu par des raisons solides.

Je répéte donc que cet axiome, que *les effets sont proportionnels à leurs causes*, est vrai; qu'il est vrai en méchanique, & qu'il est seul la base fondamentale de toute cette science. Je vous répéterai aussi que *l'effet, en méchanique, doit se mesurer par le produit de l'espace parcouru dans la direction de la résistance, & de l'effort ou force initiale* (que j'appelle masse lorsqu'il s'agit d'un corps); ou bien que, ce qui revient au même, *l'effet en méchanique est le produit de la vitesse, du temps ou durée de l'action & de l'effort, force initiale ou masse.* Notez que je dis *du temps & durée de l'action*, à cause que, par ces expressions, vous entendez deux choses différentes, quoiqu'elles ne signifient que la même chose. Voici donc, à ce que je crois, comment je puis vous expliquer ma façon de concevoir ce principe. Imaginez que par le moyen d'une poulie une puissance se propose d'élever un fardeau. La puissance commence-t elle son action, elle éprouve dès-lors toute la résistance du fardeau, & c'est là l'effort ou la force initiale de la puissance; c'est en même temps la masse ou le poids du fardeau. Remarquez que jusqu'ici je ne suppose encore de part & d'autre qu'un mouvement infiniment petit, ou plutôt l'instant où va commencer le mouvement. Il commence, ce mouvement, & le fardeau parcourt un pied dans la direction de la résistance qui est ici la pesanteur, c'est à-dire, dans la verticale. L'effet de la puissance est assurément le produit de l'effort par un pied d'espace. Si la puissance fait parcourir deux pieds, on ne peut douter que l'effet ne soit double; il est le produit de l'effort par deux pieds, &c. dans cette maniere de supputer l'effet, le temps où la durée de l'action n'entre pour rien. Mais si vous voulez avoir égard au temps, ce n'est plus alors l'espace absolu qu'il faut considerer, c'est l'espace par relation au temps, c'est à-dire, la vîtesse; & de cette maniere vous trouverez toujours la même valeur de l'effet. Si, de la hauteur où la puissance a élevé le fardeau, elle le laisse tomber librement en bas, alors la masse se charge & s'imprégne d'une somme d'efforts, égale à celle que la puissance avoit employée pour l'élever, c'est-à-dire, qu'en choquant l'obs-

tacle qui le reçoit en bas, il y produit un effet dont la mesure est le produit de l'espace parcouru en tombant, & de sa masse; ou bien le produit de sa masse par sa vîtesse & par la durée de la descente ou de l'action de la pesanteur qui est ici la puissance motrice, & qui agit sur le corps qui ne rencontre pas de résistance.

Voilà à peu près, Monsieur, ma façon d'envisager la force. J'en déduis, non-seulement les loix de l'équilibre, mais même les raisons physiques pourquoi il y a équilibre entre des puissances qui sont réciproquement comme les espaces qu'elles parcourroient à la fois, si elles étoient mises en mouvement par une puissance étrangere. J'en tire aussi une démonstration rigoureuse de la composition & décomposition des forces; cette démonstration souffre trois cas: en un mot, je suis, on ne peut pas plus, satisfait des peines que je me suis données; & ce qui met presque le comble à ma joie, c'est que des personnes estimables, & dont les connoissances ne sont pas ignorées du Public, m'ont rendu le témoignage le plus flatteur de mes premiers cahiers qu'elles ont lus. Il est bon de vous apprendre que je ne fais plus de distinction des forces mortes & des forces vives. Toute ma théorie est uniforme. Je vous dirai encore que les effets ne sont proportionnels aux quarrés des vîtesses que dans le seul cas des corps qui sont mus librement, c'est-à-dire, lorsque la vîtesse est proportionnelle à la racine quarrée de l'espace parcouru; & que, quant à la maniere d'estimer l'effet par le produit de l'effort & de la vîtesse, elle n'est pas même exacte dans ce cas; sçavoir, *lorsque deux puissances feront mouvoir durant le même temps des obstacles quelconques;* ce que l'on apperçoit facilement, lorsqu'on réfléchit sur le principe fondamental précédent, & que l'on fait attention que cet autre principe, *qu'il y a équilibre entre deux puissances, si ces puissances sont en raison inverse des espaces qu'elles parcourroient dans le même temps, si elles étoient mises en mouvement*, n'exprime point l'effet, mais les conditions de l'équilibre. J'ose me flatter que d'après ce court exposé, vous conviendrez, *qu'une même cause ne produit point des effets différens*, ce qui seroit d'ailleurs absurde. Il me reste à répondre à une demande & à une objection que vous me faites. Vous voulez sçavoir ce que j'entends par la durée de l'action de deux mobiles, & comment je fais pour la mesurer. Je vous réponds que vous me l'apprendriez si je ne le sçavois pas. Vous dites plus haut dans votre réponse, que si deux filets égaux en base, d'un même fluide, vont choquer une surface, l'une avec une vîtesse triple, & l'autre avec une vîtesse sous-triple, les molécules de fluide qui choqueront dans le même temps seront en nombre triple de la part du filet dont la vîtesse est triple, & en nombre sous-triple de la part de l'autre. Donc par conséquent la durée du choc de chaque molécule est sous-triple dans le premier cas & triple dans le second. J'ose encore me flatter que ce petit argument vous forcera de convenir que les solides & les fluides agissent absolument de la même maniere, & qu'il n'est pas besoin d'en faire une théorie particuliere. Pour ce qui regarde l'objection, j'avoue que je la trouverois forte, si l'expérience m'en paroissoit bien constatée. Je sçais que *Musschenbroek* la cite, & cherche à lever la difficulté; il rapporte aussi l'explication qu'en donne *s'Gravesande*; leurs raisonnemens me paroissent insuffisans & la chose impossible. Je voudrois sçavoir comment on a fait cette expérience; car quoiqu'il vous plaise de la trouver beaucoup moins compliquée que la mienne, je ne puis être de votre avis, & je crois que vous auriez été bien embarrassé de la faire vous même d'une autre maniere qui fût à la fois plus facile & plus exacte que celle dont je me suis servi.

Or, vous trouverez, si vous voulez la répéter, qu'un corps qui tombe d'une certaine hauteur produit un effet égal à celui d'une masse double qui tombe d'une hauteur sous-double. Donc si ces deux corps produisent leurs effets sur les deux bras égaux d'un levier ou bascule, ces effets se feront équilibre; donc ils se feroient aussi équilibre, si les deux corps venoient en sens opposé se choquer immédiatement l'un l'autre. Donc l'expérience citée par vous-même, Monsieur, a été mal faite, & qu'il est faux que deux boules élastiques, l'une double de l'autre, qui viendroient se choquer avec des vîtesses réciproquement proportionnelles aux masses, retournassent en sens con-

traire, chacune avec la même viteſſe qu'elle avoit avant le choc. Faites l'expérience, & faites-moi la grace de m'apprendre comment vous vous y ſerez pris. Si vous m'annoncez que le fait eſt certain, je croirai alors que ceci mérite plus d'attention. Rappellez-vous, Monſieur, que la doctrine que j'établis dans cette réponſe, & dans l'ouvrage ſur lequel je travaille, n'eſt que le développement du principe que Deſcartes poſe pour fondement de ſa *méchanique*. C'eſt mal à propos qu'il s'en écarte dans ſes *principes de Philoſophie*.

COURS DES CHANGES.

A

PARIS. *17 Juin 1769.*		AMSTERDAM *le 12 Juin.*		MADRI *le 5 Juin.*	
Amſterdam,	54 3 8	Paris,	53 5 8e	Paris,	15 7
Lond.	31 15 16	Lond. 33		Amſt.	96
Hambourg,	180 ½	Bordeaux.		Lond.	40 ½
Madrid,	15	Madrid,	93 1 8 ¼	**CADIX.** *le 30 Mai.*	
Cadix,	14 19 6	Cadix.	93 1 8 ¼	Paris,	76 ¾
Livourne,	97 ¼	Lisb.		Amſterd.	95 ¾
Lyon,	38 b.	Veniſe,	89 5 8	Londres,	40 5 8
		Gênes,	85 7 8e	Madrid.	au pair
		Livourne,	87 ½		
		Hamb.	32 ½		

DE ROUEN, *le 6 Juin 1769.*

Navires en armement.

Le Navire le *Pacificateur* d'environ 80 tonneaux, Capitaine *Dirk Pieters*, eſt en charge dans le Port de cette Ville pour Amſterdam, & partira à la fin de Juin; ceux qui voudront y charger des marchandiſes pourront s'adreſſer à MM. *Charles Bourniſien* & fils, Négociant, au Capitaine en ſon bord ou au Sr *Bulgen*, ſon Interprete, demeurant derriere les murs de la Bourſe.

DE NANTES.

Les Navires François la *Thereſe Bernard* de 350 tonneaux, Capitaine *Carouge de Nantelle*, Armateur M. *de Luynes*; la *Sevre* de 300 tonneaux, Capitaine *Trebuchet*, Armateur M. *Louis Drouin*; le *Chercheur* de 40 tonneaux, Capitaine *Bizé*, Armateur M. *Ballan*, ſont en charge dans ce Port, le premier pour le Cap, le ſecond pour Saint-Marc, & le troiſième pour la Martinique.

Il ſe trouve auſſi en charge dans ce même Port 4 Navires Etrangers; ſçavoir, l'*Eſpoir du Marin* de 130 tonneaux, Capitaine *Willem Kiela* pour Roterdam; l'*Anne-Louiſe* de 100 tonneaux, Capitaine *Sieke Wybes* pour Amſterdam; l'*Ironſides* de 14 tonneaux, Capitaine *Michael Mandonogh* pour North-Faro en Norwege; la *Sophie Catherine* de 140 tonneaux, Capitaine *Thomas Hanſen* pour Friderickshall, le ſieur *Odiette de la Bauche*, Interprete pour le premier, le troiſième & le quatrième, le ſieur *Boudet* pour le ſecond.

INDUSTRIE.

Le ſieur *Clément*, Maître Peintre, Doreur & Verniſſeur, à Paris, fait exécuter en Tole toutes ſortes d'Ouvrages d'Ornemens, dans les Modeles les plus nouveaux

& les mieux choisis, sur lesquels il applique un Vernis de sa composition, imitant parfaitement celui de la Chine & du Japon.

Il donne à ce Vernis toutes sortes de couleurs, sans qu'il perde rien de sa beauté ni de sa dureté.

Les expériences réitérées qu'en ont faites Messieurs les Commissaires de l'Académie, constatent d'une maniere non équivoque, 1°. que ce Vernis n'a pu être entamé par aucune liqueur acide, non plus que par toutes sortes d'huiles, & généralement qu'il a resisté à toutes les épreuves possibles, sans laisser aucune trace de sa décomposition.

2°. Que ce Vernis résiste à l'action de l'eau bouillante, & à l'application de la flamme d'une bougie; que les pieces qui en sont enduites peuvent être alternativement chauffées & réfroidies, sans perdre ni de leur beauté ni de leur poli, & que ce Vernis ne prend feu que quand il est baigné dans la flamme, après avoir été détaché des pieces vernies; ce qu'on ne peut faire qu'en pliant en différens sens les pieces, si elles sont très-minces, & en se servant du marteau, à coups redoublés, si elles sont épaisses.

3°. Que l'eau & les liqueurs froides, conservées dans des vases enduits de ce Vernis, ne peuvent point nuire à la santé, puisqu'elles n'en peuvent extraire à froid aucune teinture, ni les entamer en aucune façon, soit qu'elles contiennent des parties acides ou alkalines, des esprits ardens, des matieres grasses, fixes ou volatilles.

4°. Qu'on ne peut soupçonner en ce Vernis l'emploi des matieres nuisibles à la santé, & même qu'un Vernis de ce genre ne peut être susceptible de matieres pernicieuses dans sa composition.

Ce Vernis s'applique également sur tous métaux, sur le fer, bois, carton, &c.

Les Ouvrages ainsi vernis, sont ornés de différens genres de peintures, comme fleurs, fruits, payságes, cartouches avec figures, & tableaux reliefs du Japon, & autres.

On observe que les pieces enduites du Vernis noir résistent plus au feu que celles en couleurs, qui noirciroient, si on leur faisoit éprouver un feu trop vif.

On observera encore que ceux qui voudront faire commander quelques articles à leur goût, seront servis avec exactitude dans le courant d'un mois.

Ces différens Ouvrages sont convenables pour faire des présens aux Fêtes des Dames, & pour distribuer aux Etrennes de la Nouvelle-Année.

La Manufacture est établie à la Petite-Pologne, Barriere de Monceaux.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, au 17 Juin 1769.*

	H	S.	
Or de Portug. à . . .	718		marc.
Du Mexique à . . .	710		marc.
Du Perou à . . .	700		marc.
Les guinées à . . .	715		marc.
Ducats à	97	5	marc.
Or fin à 23 k. 31 32 à	98		once.
Or à 20 karats à . .	82		once.
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	15	marc.
Piastres, ...	48	10	marc.

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1769.	*Jeudi 15.*	*Vendredi 16.*	*Samedi 17.*
Ac. des Indes.	1057 ½	1057 ½	1055
Emp. de la Com.	366	366	366
Prom. à 5 p ⅝.			26
Prom. à 4 p ⅜.	48	48	48 ⅓ 49
Ac. des Fermes.	852 ½	852 ½	852 ½
2s. p. l. du Dix.			
3e. Loterie.			
Annuités.			295
Coup. d'An.	58.	58	
Emp. de 50 mil.			
Emp. de 30 mil.	48 ½	48 ½	48 ½
Col. 1759.	51	50	50
Canada.	54	54	54
4e. L. Epoques.	12 ½	12 ½ 12e 17	12 ½ 12e 17
Nouette.	47	47	47
Ac. de la caisse	1025	1027 ½	1025
tirage de la C.		3e 380 4e 335 5e	4e 335 5e 332 2e.
2e Lot. Comp.	302	301 (332	302. (410
Sur la Ville.			
Languedoc.			
A 3 p. ⅝ s. l. cuirs			
A 3 p. ⅝ s. l. Post.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 49.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 20 au 31 Mai 1769, il eſt entré dans ce Port 26 Bâtimens François faiſant enſemble l'encombrement de 1776 tonneaux, 12 Anglois de 407, & 3 Hollandois de 460 tonneaux, ſçavoir, des François, le *Saint Michel* de Dieppe, Capitaine *Pierre Ferrée fils*, venant de la Guadeloupe chargé de 145 bariques de ſucre, 208 bariques, quarts & ſacs de café, 165 cuirs en poil & autres marchandiſes; la *Liberté*, Capitaine *Jacques de Ror*, venant de Niewport avec tabac en feuilles; le *Cheval Marin* d'Argenton, Capitaine *Jean Corrié*; le *Chaſte Joſeph* de Libourne, Capitaine *Léonard Jouchet*; la *Félicité* de Roſcof, Capitaine *Hervé Baron*, venant tous trois de Libourne chargé de vin; les *Deux Amis*, Capitaine *Honoré Roux*; la *Marie Thérèſe*, Capitaine *Roch Charles Formantel*, venant tous deux de Bordeaux chargés de vin, eau-de-vie, prunes, ſucre & autres marchandiſes; le *Bienfaiſant*, Capitaine *Jean René Godefriſe*; le *Bien Venu* de S. Malo, Capitaine *Joſeph Capprel*; le *Ceſar Auguſte* du Conquet ainſi que le ſuivant, Capitaine *Ceſar René Menoff*, venant tous trois de Seudres; le *S. Jean-Baptiſte*, Capitaine *François-René le Verge*; le *S. Sauveur* de Molenne, Capit. *Yves Marec*; le *Petit S. Jean* de Marennes, Capitaine *François Turbé*; la *Marie Jeanne* de Briac, Capitaine *Jacques Joulain*, venant tous quatre de de Marennes; le *Trudaine* de Fecamp, Capitaine *Philippe de Haye*, venant de Saint Ubes chargé avec les ſept précédens de 815 muids 30 boiſſeaux de ſel; le *Frere aux deux Sœurs* de la Flotte, Capitaine *Nicolas Monnier*, venant de la Flotte chargé de vin; l'*Aimable Madeleine* de Nantes, Capitaine *François Guyet*, venant de Nantes chargé de 39 bariques de ſucre brut, 155 balles de coton, une partie de café, indigo, &c. l'*Aimable Marie Anne* de Cherbourg, Capitaine *Pierre Digard*; le *Don de Dieu* de S. Valeri en Caux ainſi que le ſuivant, Capit. *Martin Carpentier*; le *S. Nicolas*, Capitaine *Thomas-Placide Lachelier*, venant tous trois de Charente chargés de 28 pieces 342 tierçons d'eau de-vie, 24 bariques de vin & 13 balles de papier; la *Sainte Marie*, Capitaine *Simon l'Hermite*; la *Roſalie* de Penerf, Capitaine *Marc Allain*, venant de Marſeille, le premier chargé d'huile d'olive, ſavon, marbre, corinthes, ſoufre & autres marchandiſes, le ſecond chargé de 309 bariques de vin, une partie de ſavon, chapeaux & réglisſe, &c. la *Princeſſe Royale*, Capitaine *Guillaume Divoort*, déjà ſorti de ce Port pour l'Orient, rentré de relâche; la *Marie Françoiſe* de Calais, Capitaine *François Berthe*; le *Saint Pierre*, Capitaine *Nicolas Blackman*, venant tous deux de Rouen chargés le premier de 37 ballots de papier, cartons & autres marchandiſes, le ſecond, de vinaigre, papier & autres; l'*Union*, Capitaine *Felix Poſtel*, venant du Banc de Terre-Neuve chargé de ſon ſel en tonnes, & de ſes uſtenſiles de pêche pour la morue; des Anglois, le *Devoir*, Capitaine *Benjamin Slovens*, venant de Rocheſter; le *Talbot*, Capitaine *Thomas Foſter*, venant de Londres; la *Ducheſſe de Buclay*, venant de Dumfriès tous trois ſur leſt; la *Britannia*, Capitaine *Jean Stanbanck*, venant de Londres avec fer, plomb, tabac en feuilles, &c, le *Prince Georges*, Capitaine *John King*; le *Succès*, Cap. *Jean Oloſield*, venant tous deux de l'Iſle de wigh; le *Duc Guillaume*, Capitaine *Robert Aſton*, venant de Portſmouth; le *Royal Guillaume*, Capitaine *John Johnſon*; le *Roi George*, Capitaine *Thomas Gibbt*; le *Devoir*, Capitaine *Robert Spice*; le *Kent*, Capitaine *Jean Tanſon*; la *Minerve*, Capitaine *Abraham Hubbord*, venant tous cinq de Douvres chargés de diverſes marchandiſes; des Hollandois, le *Jeune Michel*, Capitaine *Jean Verſteegh*, venant de Dort avec 35 barils d'azur, 2 futailles 70 caiſſes de ſucre & autres marchandiſes; l'*Anne*, Capitaine *Vanderſlam*, venant d'Amſterdam chargé de laine, épicerie, droguerie, quincaillerie & autres marchandiſes; la *Gertrude*, Capitaine *Jelle Jelles*, venant de Cette avec vin, eau-de vie, huile, liege, &c.

DE NANTES.

DÉPART *de Navires.*

Du 27 Mai au 2 Juin 1769, il eſt ſorti de ce Port 6 Navires François & 1 Etranger, ſçavoir, le *Saint Claude* de 90 tonneaux, Capitaine *Tournerie*; la *Felicité* de 120 tonneaux, Capitaine *Chaviteau*; la *Marie Roſe* de 70 tonneaux, Capitaine *Vignéron*, allant tous trois en Guinée; l'*Algonquin* de 200 tonneaux, Capitaine *Pavie*, allant à S. Marc; le *Maurice* de 200 tonneaux, Capitaine *Angeme*, allant à Veniſe chargé de ſucre terré & en pains, café & liqueurs; les *Deux Henriettes*, Capitaine *Louis Gatineau*, allant à Bayonne chargé de froment; l'*Eſpérance* de 70 tonneaux, Capitaine *Cornelis de Vis*, allant à

Middelbourg avec coton en laine, café, ſucre terré & porcelaine.

De la Rochelle, *le* 10 *Juin* 1769.

Arrivée *de Navires.*

Il eſt entré dans le Port de cette Ville les Navires le *Pere de Famille*, Capit. *Leſenne*; l'*Argus*, Capitaine *Boutet*, venant tous deux de Saint Domingue; l'*Orphée*, Capitaine *Dufaud*; l'*Aimable Manon*, Capitaine *Aubry*, venant tous deux de la Louiſiane chargés de 20 boucauts 113 bariques 4 tierçons 35 quarts 5 ancres d'indigo, 580 bariques 70 quarts de ſucre brut, 87 bariques 6 quarts 2 ancres de ſucre blanc, 93 boucauts 135 bariques 298 quarts 2 ancres 32 demi-ancres de café, 267 cuirs en poil, 208 balles 68 demi-balles de coton, 2 bariques 3 quarts de riz, 2 bariques de maniquette, 1 quart d'orpiment, 1 ſac de capillaire, 1300 planches 69 madriers de cyprès, 30 boucauts 13 bariques 390 balles 27 demi balles de pelleteries.

Exportation.

Il eſt ſorti de cette Ville pour les Pays Etrangers pendant le mois de Mai 1769, les marchandiſes ſuivantes; ſçavoir, 12225 livres d'indigo, 284189 liv. de ſucre brut, 131888 liv. de ſucre blanc, 79039 liv. de ſucre en pains, 192000 liv. de ſyrop, 58683 liv. de café, 4198 liv. de rocou, 18526 liv. de coton, 32855 veltes d'eau-de-vie.

DE BORDEAUX.

Exportation.

Etat des Marchandiſes du cru des Iſles & Colonies Françoiſes de l'Amérique, exportées de cette Ville pour différentes Villes Françoiſes & Etrangeres, tant par terre que par mer, pendant le mois de Mai 1769 : ſçavoir;

Par Terre.

Pour *Strasbourg*, 1835 liv. d'indigo, 2875 liv. de café; pour *Francfort ſur le Mein*, 1055 liv. d'indigo; pour l'*Italie*, 15 bariques de ſucre blanc, 1754 liv. d'indigo, 667 livres de cacao; pour *Basle en Suiſſe*, 7540 livres d'indigo, 1626 liv. de café, 1565 liv. de rocou; pour la *Suiſſe*, 9 bariques de ſucre blanc, 1776 livres d'indigo, 12382 liv. de café, 795 liv. de cacao, 270 liv. de rocou; pour *Metz en Lorraine*, 2510 liv. d'indigo; pour *Marſeille*, 545 liv. dito; pour *Nancy en Lorraine*, 565 liv. dito.

Par Mer.

Pour *Hambourg*, 13 bariques de ſucre brut, 328 bariques 20 quarts de ſucre blanc, 26281 liv. d'indigo, 881669 liv. de café, 5010 liv. de cacao, 365 liv. de rocou; pour *Amſterdam*, 37 bariques 1 quart de ſucre brut, 599 bariques 3 quarts de ſucre blanc, 3919 l. d'indigo, 144726 liv. de café; pour *Roterdam*, 143 bariques de ſucre brut, 20799 liv. de café; pour l'*Allemagne*, 350 liv. d'indigo, 17496 liv. de café; pour *Stetin*, 587 bariques 1 quart de ſucre brut, 93 bariques de ſucre blanc, 656 livres d'indigo, 106338 liv. de café, 245 liv. de cacao, 385 liv. de rocou; pour *Konigsberg*, 316 liv. d'indigo, 765 liv. de cacao; pour *Elſeneur*, 11 bariques de ſucre brut, 12 bariques 44 quarts de ſucre blanc, 9387 liv. de café; pour l'*Eſpagne*, 20 bariques de ſucre blanc, 7217 liv. de café; pour *Petersbourg*, 40 bariques de ſucre brut, 224 bariques 9 quarts de ſucre blanc, 4155 liv. d'indigo, 47876 liv. de café, 430 livres de cacao, 1695 liv. de rocou; pour *Dorth*, 198 bariques de ſucre brut, 45 bariques de ſucre blanc; pour *Londres*, 960 liv. d'indigo; pour *Stockholm*, 156 bariques de ſucre brut, 98 bariques de ſucre blanc; pour *Brême*, 1704 liv. d'indigo, 277343 liv. de café; pour *Dantzick*, 10 bariques de ſucre brut, 40 bariques 2 quarts de ſucre blanc, 1296 liv d'indigo, 109617 liv. de café; pour *S. Ander*, 44 bariques de ſucre blanc, 4300 liv. de café, 2085 liv. de rocou; pour *Friderichſtadt*, 15 bariques de ſucre brut, 159 bariques de ſucre blanc, 4246 liv. de café; pour *Slope*, 5 bariques 1 quart de ſucre blanc, 305 liv. d'indigo, 7300 l. de café; pour *Copenhague*, 2 bariques de ſucre blanc, 972 liv. d'indigo, 21301 livres de café; pour *Flinsbourg*, 10 bariques de ſucre blanc, 334 liv. d'indigo, 21641 liv. de café; pour *Bilbao*, 99 bariques de ſucre blanc, 352 livres de café; 347 liv. de cacao; pour *Bayonne*, 18 bariques de ſucre brut, 75 bariques de ſucre blanc; pour *Riga*; 430 liv. d'indigo, 34517 livres de café; pour *Saint Sebaſtien*, 7 bariques de ſucre brut, 284 bariques 5 quarts de ſucre blanc; pour *Bergues en Norwege*, 5260 liv. de café; pour *Dramen*, 1751 liv. dito; pour *Swinemunde*, 4038 liv. dito; pour *Lubeck*, 2488 livres dito; pour *Chriſtiania*, 2578 liv. dito; pour la *Rochelle*, 3659 liv. dito; pour *Altena*, 3460 liv. dito.

Il a été exporté en farines & menus grains pendant le même mois, pour l'*Eſpagne*, 90772 quintaux de mais, 780 quintaux de feves, & 13286 quintaux de farines; pour la *Flotte*, 20 quintaux de farines; pour *Amſterdam*, 638 quintaux de pois chiches.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A Paris, chez Knapen & Delaguette, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

N°. 48

4'9

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1769. Du Samedi 17 Juin.

AGRICULTURE.

REPLIQUE

De M. Duhoux, Curé du Mesnil en Verdunois, à la réponse de M. Ducarne de Blangy, insérée dans la Gazette du 30 Mai dernier, au sujet des abeilles.

VOus cherchez, Monsieur, des ennemis pour le plaisir de les combattre, & moi au contraire je voudrois n'en avoir aucun, & je ne veux absolument l'être de vous ni de personne. Je ne connois pas ceux que vous avez en Lorraine ; mais défiez-vous en : les Lorrains sont braves, & il ne fait pas trop bon avoir affaire à eux. Vous aurez meilleur marché de moi ; car je n'aime pas le bruit, & je n'ai nulle envie d'en faire ; il me manque tout ce qu'il faudroit pour cela : c'est ce qui est cause que jusqu'à présent vous avez, avec tout le monde, ignoré mon existence. Celle d'un Curé de Village, tel que moi, ne sçauroit faire grande sensation.

Vous ne croyez donc pas sur ma parole, Monsieur, qu'à la fin d'Août il y ait dans les bonnes ruches des œufs qui passent l'hyver ; & vous ne voulez pas le croire précisément parce que vous n'en avez point encore vu : peut-être n'y avez vous jamais regardé. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas non plus pour les avoir vus que je les crois existants ; car depuis le mois de Juin jusqu'au printemps suivant je ne m'avise pas de fureter dans mes ruches. Voilà pourquoi, au lieu de la nouvelle assertion que vous me prêtez, je ne vous ai donné qu'une forte probabilité. Or cette probabilité me paroît fondée sur ce que la reine ne pond jamais si abondamment que lorsqu'elle vit avec les mâles ; que la ponte cesse vers le temps où les bourdons cessent de vivre, & que dès la fin de l'hyver j'ai vu fort souvent du couvain en état de nymphes. Prétendez vous, Monsieur, que les œufs d'où venoient ces nymphes ayent été pondus tandis que la reine & toutes les abeilles étoient engourdies par le froid ? ou si vous ne le prétendez pas, assignez donc, s'il vous plaît, une époque plus convenable. Jusqu'à ce que vous l'ayez fait, souffrez que je m'en tienne à celle que j'ai indiquée, c'est-à-dire, à la fin de l'Eté. Ce qui me confirme encore dans mon opinion, c'est que tous les oiseaux que je sçache, hors les domestiques, ne pondent que dans le temps qu'ils sont appariés, & que les œufs de quantité d'insectes qui font leur ponte en Automne n'écloSent qu'au Printemps suivant.

Mais je prévois que tout ceci ne vous satisfera point : vous ne vous payez pas de simples conjectures ; il vous faut ou des expériences bien constatées ou de bons garants. Si les Auteurs de la *nouvelle Maison Rustique*, MM. Périlliat & de Massac, pouvoient vous agréer, ils seroient mes cautions. Pour des expériences, personne n'est plus en état que vous-même, Monsieur, ou de vaincre par ce moyen votre incrédulité, ou de me tirer de l'erreur. Dès le mois d'Août prochain, vous pouvez voir

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

de vos yeux s'il y a des œufs dans les bonnes ruches ou s'il n'y en a point, & il ne tiendra qu'à vous, après cela, de nous en apprendre des nouvelles sûres.

Oui, Monsieur, je garde toutes mes ruches pesant 42 liv. & de tout poids, même au-dessous, & je suis bien résolu de les garder, non pas jusqu'à la vallée de Josaphat, comme vous le dites plaisamment, mais tant & si longuement qu'elles subsisteront par elles-mêmes. Là dessus vous demandez quand & comment j'aurai du miel & de la cire ? Ce ne sera certainement ni dans le temps ni de la maniere que vous l'ordonnez ; car je vous avoue qu'à cet égard je ne suis pas moins indocile que vous êtes incrédule sur l'article des œufs ; & que si j'avois cent ruches du poids de 42 liv. je n'en sacrifierois pas cinquante pour avoir la moitié des provisions de toutes. Quand votre méthode n'auroit d'autres inconvéniens que ceux qu'a relevés M. Malo, & qui sautent aux yeux, c'en seroit beaucoup trop. Mais enfin que faire avec des ruches à la vieille mode ? Aller en Angleterre à l'Ecole de M. Wildman (*a*), ou si l'on ne veut pas faire ce voyage, suivre tout bonnement la vieille routine, non pas de détruire mais de tailler. Après tout, cette taille bien entendue n'est pas si difficile ni si funeste que M. Périlliat l'a donné à croire. Il est bon de vous dire, Monsieur, que ce seroit s'exposer à bien des méprises que de prendre au pied de la lettre tout ce que cet Auteur a écrit pour faire valoir les ruches & les pratiques nouvelles de M. Palteau ; il a été forcé de dire bien des choses qu'il n'auroit sûrement pas dites s'il avoit été seul maître de son sujet. C'est de lui que je le tiens : & si pour cette fois vous ne m'en croyez pas, vous n'avez qu'à l'interroger lui-même sur faits & articles. En attendant qu'il comparoisse en personne à votre tribunal, prenez la peine de relire son livre depuis la page 309 jusqu'à 311, & vous verrez qu'en renonçant à la taille pour adopter le traversage, vous tombez de fièvre en chaud mal. Je sçais qu'il est là question de traverser dans des ruches vuides & dépourvues de tout : aussi n'est-ce point par là que je veux vous prendre ; vous ririez de ma mal-adresse. Je ne parle que des difficultés & des dangers de l'opération en elle-même, & c'est ce que vous ne parez point du tout, ce me semble.

J'avois bien prévu, Monsieur, la réponse que vous me faites par rapport au renouvellement des ruches ; mais comme il n'y en a pas le plus petit mot dans votre *Mémoire*, j'étois bien aise de recevoir de vous des leçons à ce sujet. Ce n'est pourtant pas que je sois fort pressé de les mettre en pratique : le ton imposant que vous prenez ne m'a pas encore subjugué. Qui m'empêche, dites vous, de faire usage de votre méthode sur des ruches de deux, de trois, ou de quatre ans, & l'année d'ensuite sur celles dans lesquelles on aura eu remis toutes les abeilles ? Ce qui m'en empêche, Monsieur, c'est la peur que me donnent les embarras & les suites d'un si grand remue-ménage. Vous voudriez bien, peut-être, que j'en fisse les premiers frais ; mais c'est un honneur que je vous céde tout aussi volontiers que le profit que vous en attendez.

Enfin, Monsieur, vous promettez de me faire voir bien des choses ; & cette promesse, vous la faites d'un ton dont tous les autres menacent. Apparemment que ce ton sied bien aux anciens Praticiens de votre espece. Qu'il soit décent ou non, pourvu qu'il n'empêche pas de dire de bonnes choses, je vous réponds de ma docilité, quoique pour l'ancienneté dans le gouvernement des abeilles je date d'un peu plus haut que vous.

Nota. Si M. Duhoux connoissoit M. Ducarne de Blangy aussi particulierement que nous, il n'auroit pas pris sérieusement ce que son Adversaire ne dit qu'en badinant. M. Ducarne n'a jamais eu dessein de blesser qui que ce soit, ni de prendre le ton imposant avec personne ; c'est une chose dont nous pouvons assurément répondre. Il a cherché à plaisanter ; car son véritable but, en instruisant les autres, étoit de s'instruire, & il desiroit d'être critiqué, comme il le dit lui-même, afin que, par ce moyen, on vînt à bout, s'il étoit possible, d'avoir les véritables principes pour élever avec succès les abeilles.

(*a*) *Plusieurs personnes paroissent desirer que nous donnions un bon extrait de cet Ouvrage Anglois, mais nous n'avons pas encore pu le faire venir de Londres. On prétend que c'est le meilleur Traité sur les abeilles.*

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Mai 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

LILLE.

Lieux des Marchés.	Prix. l.	s.	d.
Aire.	20	5	
Arras.	21	5	11
Bailleul.	25	3	2
Bapaume.	20	16	
Bergues.	25	13	
Bethune.	21	1	2
Caſſel.	27	15	
Douay.	21	17	3
Dunkerque.	28*		
Gravelines.	27	3	
Heſdin.	20		
LILLE.	22	11	3
S. Omer.	23		
S. Pol.	16*	10	
S. Venant.	24	4	

Prix Communs.			
From. le ſep.	23		4
Pain la liv.		3	2
Avoine le ſ.	5	18	1
Foin le q.	2	1	3
Paille le q.	1	3	11

ORLÉANS.

Lieux des Marchés	Prix. l.	s.	d.
Beaugency,	23	17	
Blois,	22		
Chartres,	27*	15	3
Châteaudun.	20*	16	6
Clamecy.	22	3	
Dourdan.	26	12	2
Gien.	22		
Montargis.	21	5	1
ORLEANS.	25	12	
Pithiviers.	23	9	7
Romorentin.	24	9	
Vendôme.	21	9	

Prix Communs.			
From. le ſep.	23	9	
Pain la liv.		2	3
Avoine le ſ.	7	12	
Foin le q.	2	11	3
Paille le q.	1	4	9

RIOM.

Lieux des Marchés.	Prix. l.	s.	d.
Aurillac.	20*	10	8
Brioude.	16*	14	9
Clermont	18	15	
Iſſoire.	17	18	7
Mauriac.	20	8	
RIOM.	18	13	6
St. Flour.	19		

Prix Communs.			
From. le ſep.	18	17	3
Pain la liv.		2	4
Avoine le ſ.	5	18	6
Foin le q.	3		9
Paille le q.	1	15	9

TOULOUSE.

Lieux des Marchés.	Prix. l.	s.	d
Albi.	23	15	
Alet.			
Beziers.	30	14	7
Carcaſſonne.	27	15	
Caſtelnaudary			
Caſtres.	21*	6	3
Lavaur.	25	15	
Limoux.	27	15	
Montpellier.			
Narbonne.	29	14	3
Niſmes.	31	14	10
Pezenas.	31*	16	3
S. Papoul.	27	1	3
TOULOUSE.	27		

Prix Communs.			
From. le ſep.	27	13	4
Pain la liv.		3	1
Avoine le ſ.	11	7	1
Foin le q.	3	6	5
Paille le q.	1	9	2

GRAINS ET FARINES A PARIS.

État des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 3, juſqu'au Mercredi 7 Juin 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 23 muids 11 ſeptiers de froment, 7 muids 7 ſeptiers de ſeigle, & 566 muids de farines, il reſtoit de l'autre marché 176 muids de froment, 13 muids 8 ſeptiers de ſeigle, & 391 muids 6 ſeptiers de farines, ce qui a fait 199 muids 11 ſeptiers de froment, 21 muids 3 ſeptiers de ſeigle, & 897 muids 6 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 84 muids 10 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 294 muids 8 ſeptiers, ce qui a fait 379 muids 6 ſeptiers.

Le Mercredi 7 Juin, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1498 muids 2 ſeptiers, tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 664 muids 3 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 833 muids 11 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 23 à 28 ℔ 5 ß, le ſeigle, de 14 ℔ 10 ß à 17 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 22 à 28 ℔ 10 ß *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de

1 ℔ 13 ß 3 ₰ à 2 ℔ 7 ß 6 ₰ le *boiſſeau* ; les farines de remoulage, de 1 ℔ à 2 ℔ 12 ß 6 ₰ auſſi le *boiſſeau*.

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß à 3 ß 1 ₰ ½ la *liv.* ; idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰ ; id. de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß ; pain bis clair, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰ ; pain bis de Paris, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰.

COMMERCE.

PRÉCIS

Des obſervations de M. Sulivan & autres Actionnaires, dans l'Aſſemblée du premier Juin.

APRE'S une ſeconde lecture des extraits des nouvelles de l'Inde, M. Sulivan en examina tous les points, & il fit voir aux Actionnaires que leurs affaires dans l'Inde n'avoient jamais été dans un état plus floriſſant, nonobſtant l'alliance que deux Chefs des Marattes avoient conclue depuis peu enſemble, en vertu de laquelle l'un d'eux devoit avoir la quatrième partie des territoires ou des richeſſes qu'ils acquerroient par leurs forces réunies, & l'autre les trois parties reſtantes. Il paroît n'être pas plus inquiet ſur les derniers avis reçus de Mazarate, par leſquels on ſe plaint d'une grande rareté d'eſpeces d'argent, qui faiſoit appréhender qu'il n'y en eût pas aſſez pour faire les achats dans la Chine, pour leſquels on avoit beſoin d'un million ſterling.

M. Vanſittart s'étendit alors ſur tous les points que M. Sulivan venoit de toucher ; il démontra aux Propriétaires de la maniere la plus claire qu'on rémédieroit à cette diſette d'eſpeces d'argent par le cours ordinaire du Commerce de Bengale : en effet, dit-il, » quoiqu'il ſoit poſſible que toutes les Caiſ-
» ſes fuſſent épuiſées d'eſpeces d'argent lorſ-
» que ces lettres ont été écrites, je ne doute
» point qu'en trois mois de temps la quan-
» tité d'argent néceſſaire ne ſoit rentrée à la
» Tréſorerie par la voie ordinaire de la circu-
» lation nationale, & qu'on ne l'ait eûe aſ-
» ſez à temps pour faire les achats dans la
» Chine. Il ajouta que les cargaiſons qui de-
» voient arriver en Europe montoient à
» 700000 liv. prix coûtant, & qu'elles ex-
» cédoient par conſéquent de 400000 liv.
» ſterlings les cargaiſons de toutes les années
» précédentes.

Pour ce qui regarde l'alliance entre les deux Princes des Marattes, il obſerva qu'ils n'attaquoient que les territoires des autres Princes Aſiatiques, ſans toucher à ceux de la Compagnie ; de maniere qu'en détruiſant les forces militaires de leurs voiſins, ils affoibliſſoient en même temps les leurs par les maladies & la mortalité, & que bien loin de nuire à la Compagnie, ces Princes lui rendoient un ſervice réel. Il fit entendre auſſi que ſi les Marattes tournoient leurs armes contre la Compagnie, on ne devoit point en être effrayé, puiſque le pis qui pût en arriver étoit qu'ils accepteroient plus volontiers quarante lacks de roupies de la Compagnie que trente lacks des Princes Marattes ; il aſſura que dans la petite eſcarmouche entre le Colonel Wood & Hydler Aly, ce Colonel n'avoit perdu que cent Européens & deux cents Cypays, au lieu que Hydler Aly avoit perdu plus de mille hommes de ſes meilleures troupes, & que toute ſon armée ne conſiſtoit qu'en vingt mille hommes d'Infanterie & en dix mille chevaux ; que la Compagnie avoit une Brigade à portée de lui réſiſter, & qu'elle avoit aſſez de forces pour chaſſer cette armée Indienne du Carnatique ; enfin que depuis l'établiſſement de la Compagnie les affaires n'avoient jamais été dans une ſituation plus floriſſante qu'actuellement.

Il obſerva enſuite que les monnoies d'or dans l'Inde étoient montées à huit pour cent au deſſus de leur valeur intrinſeque, qu'une grande partie de cet or étoit altérée, & que c'étoit une des raiſons de la rareté prétendue de l'argent.

Le Gouverneur Johnſton démontra à la Compagnie que l'altération de leur monnoie d'or ne devoit être attribuée qu'à l'uſage abſurde de nommer la même perſonne à la place d'Eſſayeur & à celle de Maître de la Monnoie ; qu'il étoit cependant très-facile d'y remédier à l'avenir, mais qu'il ſeroit trop dur de penſer à punir un homme pour un malverſation qu'eux-mêmes l'avoient mis en état de commettre.

Le Colonel Johnſton expoſa les différen-

tes eſpeces d'injuſtices qu'on pratiquoit journellement dans l'Inde, par la maniere abſurde de percevoir les revenus, & il prouva que par l'effet de ces pratiques vicieuſes, la Compagnie recevoit tous les ans 400000 l. ſterlings de moins qu'elle ne devoit recevoir. Après avoir aſſuré les Directeurs de très-bonne part qu'un de ceux qui couroient devant le Palanquin du premier Collecteur s'étoit fait l'année derniere un capital de 60 ou de 70 mille livres, il laiſſa à leur jugement ſi cette forme de perception ne devoit pas être abolie.

Les actions des Indes ſe vendoient à midi 222 liv. mais les réſolutions de l'Aſſemblée ayant été répandues à une heure, ces actions monterent, avant deux heures, à 243 liv.

On appréhende que ce qui vient de ſe paſſer ne donne lieu à un agiotage outré à l'occaſion de chaque Vaiſſeau qui arrivera de l'Inde, à moins qu'on n'y apporte reméde.

Il s'eſt tenu le premier Juin au ſoir un Conſeil, où l'on à dû prendre en conſidération les réſolutions des Actionnaires, & pour aviſer à ce qu'il ſeroit à propos de faire dans cette conjoncture pour défendre & ſoutenir les poſſeſſions de la Compagnie en Aſie.

On prétend que le Colonel Mouro ſera nommé pour commander les troupes dans l'Inde, & qu'il partira ſur la Flotte qu'on équipe à cet effet. On eſpere beaucoup de ſes talens, de ſa bravoure & de l'expérience qu'il a des affaires dans cette partie du monde.

De Londres.

Cargaiſon du Capitaine Royal, *Vaiſſeau de la Compagnie des Indes, arrivé de Bombay à d'Anjengo* (a).

700 Pieces de Bejutapauts.
1000 Idem de Boralchanders.
600 Id. Byrampauts.
1600 Id. Chelloès bleus.
600 Id. Chints ou Perſes.
400 Id. Amadarad.
200 Id. Caddy.
400 Id. Dourgouſſées.
100 Id. Tafferack Naffermany.
1800 Id. d'Etoffes de Guinée.
1600 Id. d'Anjengo.
360 Id. Neganepauts.
681 Id. de larges Niccanées.
642 Id. Etroites dito.
10000 Id. Salampores Anjengo.
749 Id. de larges Tapſails.
200 Id. Etroites.
1200 livres de Laine de Carmenie.
670 Id. de Coton.
423400 Id. de Poivre.
302000 Id. de Salpêtre.

(a) *Nous avons annoncé l'arrivée de ce Vaiſſeau dans l'avant derniere Gazette.*

Il y a ſur le tapis un plan pour faire un Port franc de l'Iſle de Bermude. Ce projet eſt la ſuite de quelques repréſentations qui ont été faites aux Lords du Commerce, pour l'avancement de la navigaton & du Commerce.

De S. Domingue.

A vendre une habitation à Maribarou, Iſle Saint-Domingue, conſiſtant en 131 négres & négreſſes, 15 négrillons & négrettes, en tout 146; 11 chevaux ou cavalles, 62 mulets & mules, 28 bœufs, 15 vaches, 8 gazelles, 1 bouvard, 8 ſuites; gránde caze de quarante pieds de long & vingt pieds de large; cuiſine & hôpital en bon état; colombier ſur ſix piliers de maçonnerie; magaſin de cent vingt pieds de long, vingt-trois de large, en planches peintes en rouge, couvert de paille; corps de bâtiment ſur trois aîles ſervant de purgerie, dont moitié en maçonnerie, moitié en bois incorruptible, ſur ſeulage de maçonnerie, entouré de planches peintes, couvert en paille, à l'exception des deux croupes qui ſont en eſſentes, le tout en bon état; lequel corps de bâtiment porte trois cents cinquante pieds de long ſur vingt de large; mille quatre cents formes & autres uſtenſiles, &c. Une étuve en maçonnerie, couverte en tuile, garnie de ſes meubles; raffinerie formant deux appentis ſur piliers de maçonnerie, couverte en tuile; ſucrerie, partie en maçonnerie, partie ſur ſeuil en maçonnerie, poteaux de bois; paliſſade couverte en eſſente, garnie de ſes meubles,

le tout en bon état ; moulin en maçonnerie, couvert d'eſſentes, tout neuf, & jeu de moulin tout neuf ; deux cazes à bagaſſe, en bon état, de cent vingt pieds de long, ſur vingt de large ; trente deux cazes à négres, en très-bon état ; caze à cabrouet ; quatre cabrouits à bœufs ; trois cabrouits à mulets ; outils de Charpentier & de Tonnellier ; dix-ſept pieces de cannes, portant quatre-vingt carreaux, environ, & terrein pour augmenter de deux pieces ; une piece de manioc ; la place bien garantie des inondations par une levée de cent trente pas de longueur, ſur quinze de large ; ladite habitation bien entourée de haies vives ; il y a, outre le terrein déſigné ci-deſſus, & le pâcage néceſſaire à l'entretien des beſtiaux, une ſavanne, dépendante de l'habitation, où l'on peut établir une hâte d'un bourriquet & de quinze ou vingt cavalles. Cette habitation eſt à deux lieues du Fort-Dauphin, & à égale diſtance de la Crochue, lieu de l'Embarcadaire : s'adreſſer à M. *Orry*, Négociant à Nantes.

HORLOGERIE.

Extrait de l'Académie des Sciences, du 3 Juin.

MM. de Vaucanſon & Leroy, qui avoient été nommés pour examiner une nouvelle maniere de faire mouvoir le cylindre du carrillon d'une groſſe horloge, pour qu'elle puiſſe jouer à chaque heure un air différent, préſentée par M. Courtois, Horloger, en ayant fait leur rapport, l'Académie a jugé que le moyen qu'il employe eſt ſimple & ingénieux, qu'il exige une grande préciſion, mais que l'exécution étant telle qu'elle le devoit être, le moyen propoſé pourra être utile dans les groſſes horloges où l'on voudra qu'elles jouent pluſieurs airs qui ſe changent par l'horloge même, & qu'enfin on avoit tout lieu de juger que M. Courtois étoit en état d'exécuter de pareilles machines en grand, par un carrillon de cette eſpece en petit, & deſtiné pour une pendule qu'il a fait voir à l'Académie & qui a paru exécutée avec toute la préciſion poſſible. *Signé*, GRANJEAN DE FOUCHY, Secretaire perpétuel.

MÉMOIRE.

Le ſieur Courtois, Horloger, Privilégié du Roi, informe le Public qu'après un travail long & difficile il eſt parvenu à faire des carrillons de pendules dont l'exactitude & l'harmonie ont fait le principal objet de ſes ſoins. Il ne ſe flatte point d'avoir ſurpaſſé les plus fameux Artiſtes qui ont travaillé & qui travaillent en ce genre : d'ailleurs ces Artiſtes ſont très-rares, quoique ces ſortes d'ouvrages ſoient aſſez communs en Angleterre & dans les Pays Bas ; mais le défaut de préciſion, joint au manque d'harmonie & de tous les agrémens de Muſique dont ils ſont ſuſceptibles, les rend peu agréables à l'oreille : c'eſt ce que le ſieur Courtois a tâché de rectifier ; il s'eſt appliqué à rendre ſur les timbres ce que la Muſique a de flatteur & d'intéreſſant.

Le ſieur Courtois a eu l'honneur de préſenter à MM. de l'Académie Royale des Sciences un modele de cylindre pour un carillon de clocher ; il a ſçu vaincre un poids auſſi conſidérable que celui de ces énormes machines, & leur faire obſerver un mouvement de rétrogradation, par le moyen duquel il leur fera jouer 20 & même 30 airs, ſi on le deſire, moitié aux heures, moitié aux demi-heures, avec autant de facilité qu'aux petits carrillons. C'eſt la peſanteur de ces cylindres & la difficulté de la vaincre qui a fait juſqu'à préſent, tant en France, que chez l'Etranger, que tous les carillons ne jouent qu'un ſeul air, qui ne peut être changé qu'en replaçant d'autres fiches ou d'autres couliſſeaux, les cylindres ordinaires étant fixés ſur leur axe.

La découverte du ſieur Courtois a paru mériter l'attention de l'Académie, & elle a nommé MM. de Vaucanſon & Leroy pour l'examiner : ils ont rendu compte de la bonté & de la juſteſſe de ce méchaniſme, qui a été jugé digne de l'approbation qu'il vient d'obtenir. C'eſt d'après le jugement de cette Académie que le ſieur Courtois s'annonce au Public : il oſe ſe flatter de donner à ces gros carillons autant de préciſion & d'harmonie qu'aux petits.

1°. En diminuant le volume de la machine.

2°. En ſupprimant les fils d'archal, tel que l'on pourroit faire à toutes les horloges

dont les timbres ou cloches seroient disposés comme ceux de la Samaritaine à Paris : d'où il résulteroit plus de précision & d'harmonie, les fils d'archal ne faisant que mettre obstacle à la justesse & au mérite de l'ouvrage.

On trouvera toujours chez le sieur Courtois des petits carillons finis & prêts à être livrés, & les personnes qui desireront y avoir des airs de leur choix doivent être persuadées qu'on les exécutera sur les carillons avec toute la diligence possible, & à leur satisfaction, pourvu cependant que ces airs soient de nature à pouvoir être employés dans ces sortes d'ouvrages.

Si l'on est curieux de faire faire des gros carillons, le sieur Courtois les entreprendra, & se flatte de leur donner la même perfection, & d'y faire entendre des cadences aussi nettes qu'on peut se le promettre des petits.

La demeure du sieur Courtois est à Paris, rue Saint Jacques, vis-à-vis le Collége du Plessis.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *14 Juin 1769.*		LYON. *le 6 Juin.*		BORDEAUX *le 5 Juin.*		MARSEILLE. *le 31 Mai.*	
Amsterdam,	54 3 8	Amsterdam,	55 ⅛	Amst.	55	Londres,	31 5 8e
Lond.	31 15 16	Auguste,	51 ¼	Lond.	32 1 8	Amst.	54
Hambourg,	180 ½	Vienne,	51 ¼	Hamb.	26 15 16	Cadix,	15 4
Madrid,	15	Lond.	32 ¼	Paris, échu ⅛ p. 0/0 p.		Madrid,	15 5
Cadix,	14 19 6	Livourne,	96 ¾	*du 2 Juin.*		Livourne,	98 ¼.
Livourne,	97 ¼	Genes.	94 ¾			Naples	85 ½ 86
Lyon,	3 8 b.	Madrid.	74 ½			Gênes,	96 ¼.
		Cadix,	74 ¼	Amsterd.	54 *let*	Paris, 1 p. 0/0 b.	
		Paris,	¾ p.	Lond.	32 ⅛	Lyon. Pâque, 1 p. 0/0 b.	
		Marseille,	1 ¾ p.	Hamb.	26 15 16	Montpellier, au p. 60 j.	
		Dépôt p. P.	3 8e	Paris échu,	⅛ p. 0/0 p.	Piastres,	49 10
		Piast.	48 12 6				

MOYEN

De rafraîchir l'air d'une chambre, tiré d'un Ouvrage Italien de Jean-Baptiste de la Porta, intitulé : I TRE LIBRI DEI SPIRITALI.

La nécessité est la mere de l'industrie. Les Habitans des pays chauds ont imaginé les moyens les plus simples & les plus ingénieux pour se procurer de la fraîcheur pendant l'été, & ceux qui demeurent sous les climats glacés se garantissent avec efficacité des froids les plus rigoureux. On n'avance donc point un paradoxe, en assurant que pour n'avoir point à se plaindre de la rigueur des saisons, il faudroit passer l'hyver dans le Nord, & la belle saison au midi de l'Europe. Parmi les expédiens que l'on met en usage en Italie, pour se soustraire aux grandes chaleurs, je regarde la méchanique dont on s'est servi à Tivoli, près de Rome, comme celle qui mérite le plus d'être rapportée. La salle d'été est sur un puits assez large & très-profond, divisé en deux parties inégales, dont celle qui est au-dessous de la salle est la moindre. Quatre tuyaux placés aux quatre angles de la piece fournissent le vent ; il y en a deux qui communiquent avec le premier réservoir, & les deux autres avec le puits qui est dessous. Ces tuyaux ne sont enfoncés que deux ou

trois pouces dans leurs réſervoirs réciproques. On a adapté un ſyphon de plomb ou de cuivre, qui ſert à vuider dans le puits l'eau que fournit une ſource dans le premier réſervoir. La partie ſupérieure du ſyphon ne doit aller qu'aux deux tiers de la hauteur du réſervoir qui eſt ſous la ſalle On conçoit aiſément que la ſource qui va remplir le premier réſervoir chaſſe l'air dans la ſalle par les deux canaux qui y aboutiſſent, & qui pour cet effet doivent ſe terminer comme l'ajutage d'une fontaine. La branche du ſyphon qui eſt dans le réſervoir ſe remplit, & l'eau commence à s'écouler dans le puits, d'où elle chaſſe l'air dans la ſalle par les deux tuyaux qui y communiquent. On ne peut rien voir de plus ſimple que cette méchanique & de plus ingénieux. Plus les tuyaux qui communiqueront avec la ſalle & les réſervoirs ſeront multipliés, plus on aura d'air frais : il convient que l'eau du puits puiſſe ſe répandre dans la campagne ou ſe répandre dans un puits voiſin, d'où la conſommation journaliere diminueroit le volume de l'eau. On voit clairement que ſi la ſource rempliſſoit entierement le puits inférieur, tout l'artifice dont on vient de parler ſeroit nul. On peut orner les iſſues de l'air, en y plaçant des maſques repréſentans des vents, ou laiſſer cet artifice à deviner, en mettant les bouts des tuyaux dans des endroits de la ſalle où l'on ne ſçauroit les voir. M. Pingeron donnera le plan de cette ſalle dans ſon Ouvrage ſur les Arts utiles.

DU HAVRE, *le 6 Juin 1769.*

Prix courants de quelques denrées.

Froment, 6 ℔ 15 ß *le boiſſeau*; ſeigle, 4 ℔ auſſi *le boiſſeau*; farine de la 1re qualité, 21 ℔ *le quintal.*

Huile d'olive de Port-Maurice & d'Oneille, 80 ℔; ſavon bleu vif, 47 ℔; dito bleu pâle, 47 ℔ 10 ß; ſavon blanc, 48 ℔; ſoude d'Alicante, de 19 à 20 ℔.

Brai gras, de 29 à 34 ℔ *le baril*; brai ſec, 10 ℔ 10 ß *le cent*; goudron, 14 ℔ *la flûte.*

Sucre terré, de 48 à 54 ℔; ſucre brut, de 25 à 30 ℔; café de la Martinique, de 1 ℔ à 1 ℔ 6 ₰; dito de Saint-Domingue, de 18 ß 9 ₰ à 19 ß 6 ₰; indigo cuivré, 6 ℔ 10 ß; dito bleu, de 7 à 7 ℔ 10 ß; coton de S. Domingue, de 120 à 130 ℔; dito de la Martinique & de la Guadeloupe, de 110 à 120 ℔; cacao en grains, 14 ß; bois de campêche, de 9 à 10 ℔; coton de Smyrne, 96 ℔.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 14 Juin 1769.*

	℔	ß	
Or de Portug. à . . .	718		marc.
Du Mexique à . . .	706		marc.
Du Perou à . . .	698		marc.
Les guinées à . . .	715	714	marc.
Ducats à	97	5	marc.
Or fin à 23 k. 31 32 à	98	10	once.
Or à 20 karats à . .	83	10	once.
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	12	marc.
Piaſtres, ...	48	10	marc.

6

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1769.	*Lundi 12.*	*Mardi 13.*	*Mercredi 14.*
Ac. des Indes.	1055	1057 ½	1057 ½
Emp. de la Com.			366
Prom. à 5 p ⅔.	26.	26.	
Prom. à 4 p ⅔.	47 ½	48	48
Ac. des Fermes.	852 ½	852 ½	852 ½ 50
2ſ. p. l. du Dix.		6	
3e. Loterie.	1	1	1
Annuités.	295	295	295
Coup. d'An.	59.	59.	
Emp. de 50 mil.			
Emp. de 30 mil.	48 ½	48 ½	48 ½
Col. 1759.	50.	50.	50.
Canada.	54.	54.	
4e. L. Epoques.	12e 17	12 ½ 12	12 1
Nouette.	47.	47 ½	
Ac. de la caiſſe.	1030.	1025	1025
tirage de la C.			3e 380 4e 335 5e.
2e Lot. Comp.	302	302	302. (332
Sur la Ville.	47.		
Languedoc.	6 p ⅔		
A 3 p. ⅔ ſ. l. cuirs			
A 3 p. ⅔ ſ. l. Poſt.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 48.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU premier au 8 Juin 1769, il eſt entré dans ce Port 7 Navires François & 4 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Ducheſſe de Choiſeul*, Capitaine *Bremont*, venant du Cap en 64 jours; l'*Artibonite*, Capitaine *Thomas* du Havre, venant de Saint Marc dans le même nombre de jours; la *Conſtante*; Capitaine *Legrand*, venant de la Martinique en 70 jours; la *Confiance*, Capitaine *Hubert* du Havre, venant de la Guadeloupe en 58 jours chargé comme les précédens de marchandiſes du cru des Colonies; le *Jupiter*, Capitaine *Jolly*, venant de Marennes chargé de ſel; le *Nazareth*, Capitaine *Lainé*, venant de Cherbourg chargé de pois & de lard pour les Colonies Françoiſes; la *Marie de Grace*, Capitaine *Boulais* de Grandville, venant de ce même endroit ſur leſt; des Etrangers, l'*Harmonie*, Capitaine *Blom* Suédois, venant de Port-Maurice avec 398 pieces 45 demi-pieces d'huile d'olive; les *Trois jeunes Fontaines*, Capitaine *Watterman*, Hollandois, venant de Dantzick chargé de planches de ſapin & de chêne, le *Jeune Nicolas*, Capitaine *Geerken* de Breme, venant de ce même endroit chargé de 700 ſacs de froment & 220 ſacs de ſeigle; le *Thomas & Anne*, Capitaine *Pearſon* Anglois, venant d'Emworſth ſur leſt.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 6 Bâtimens François & 7 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Ville de Rouen*, Cap. *Langlois*, allant à Cadix chargé de différentes marchandiſes priſes à Rouen; la *Lavantine*, Cap. *Maganon*, allant auſſi à Cadix avec diverſes marchandiſes; le *Saint Jean*, Capitaine *Flouet*, allant à Dunkerque paſſant par Dieppe chargé de marchandiſes; la *Dorade*, Capitaine *Nielly*, allant à Breſt chargé de bois de conſtruction; la *Catherine*, Capitaine *Belliſle*, allant à Saint Malo; le *Neptune*, Capitaine *Marchand*, allant à Saint Valery ſur Somme tous deux ſur leſt; des Etrangers, l'*Eſpérance*, Capitaine *Hanſſen* Danois, allant à Chriſtiania ſur leſt; les *Nayades*, Capitaine *Fick* Hollandois ainſi que les trois ſuivants, allant à Archangel; l'*Entrepreneur*, Capitaine *Froſt*, allant à Dantzick; le *Jean Bruno & Philippe*, Capitaine *d'Ewos*, allant au Levant tous trois ſur leſt; la *Pomme de Lubeck*, Capitaine *Shwehn*, allant à Rouen avec le reſtant de ſon chargement pris à Bayonne; l'*Aventure*, Capitaine *Wilhoman* Anglois ainſi que le ſuivant; le *Jean*, Capitaine *Omey*, allant tous deux à Glaſcow ſur leſt.

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 27 Mai au 2 Juin 1769, il eſt entré dans ce Port 12 Navires François & 9 Etrangers; ſçavoir, des François, le *Grand Carlos* de 300 tonneaux, Capitaine *Pacaud*; la *Sevre* de 300 tonneaux, Capitaine *Giraud*, venant tous deux de Saint Marc; le *Mercure* de 350 tonneaux, Capitaine *Gaſnier de Lepinay*, venant du Cap chargés tous trois de 1318 bariques 14 quarts de ſucre brut, terré & tête, 515 futailles 202 ſacs de café, 201 balles & ballots de coton, 30 futailles d'indigo, 13 madriers 15 chevrons de bois d'Acajou, 143 cuirs ſecs en poil, 16 peaux de veaux en poil, 5 quarts de riz, ſyrops, confitures & liqueurs; la *Marie Anne* de 150 tonneaux, Capitaine *Millau*; le *Saint Felix* de 120 tonneaux, Capitaine *Valentin Anſan*, venant tous deux de Marſeille, le premier à la conſignation de MM. *Frouſt* & *Guinebaud*, chargé de 94 milliers de ſavon, 60 futailles d'huile d'olive, eau-de-vie, quina, alun, drogueries, laine, térébenthine, coton filé, argent vif & éponges; l'autre à la conſignation de M. *Vallery* chargé de 110800 liv. de ſavon, 50 pieces d'huile d'olive, riz, alun, bouchons de liege, eau de ſenteur, eau-de-vie, ſafranum, ſoude, jus de citrons, contarie, fayance, laine, olive, capres, anchois, terrerie, liege en planches; le *Saint François* de 256 tonneaux, Capitaine *Gilles David*, venant de Cadix avec madriers & planches de bois d'Acajou & de cedre, & 7 barils de vin; le *Saint Vallery* de 100 tonneaux, Capitaine *Vallery Lambert*, venant de Barcelonne avec vin & eau-de-vie; le *Petit Fils*, Capitaine *Louis Orſonneau*, venant de l'Iſle de Ré chargé de ſel; la *Sainte Anne*, Capitaine *Etienne Largouet*, venant d'Aurai chargé de café & de ſucre terré; le *Saint Louis*, Capitaine *Joſeph Guegan*, venant

de Hennebon avec papier, peaux de chêvres, bois de noyer & de cedre; le *Diligent*, Capitaine *Joſeph Chaton*, venant de l'Orient avec porcelaine, canelle, peaux de veaux, cire jaune & figues; la *Sainte Anne*, Capitaine *Olivier le Piſquer*, venant de Breſt avec huile de morue, peaux de chiens de mer, mouchoirs de fil & 5 bariques de vin; des Etrangers, le *Teinturier* de 160 tonneaux, Capitaine *Jacob Smit*, venant de Valence en Eſpagne chargé d'eau-de-vie; la *Sara Felix* de 200 tonneaux, Capitaine *David Brede*, venant de Norwege chargé de planches; la *Demoiſelle Catherine* de 220 tonneaux, Capitaine *Jean Evers Kevelard*; le *Jeune Seltje* de 200 tonneaux, Capitaine *Jacob Jacobſz de Songe*; les *Trois Freres* de 140 tonneaux, Capitaine *Wykpe Durs*; la *Jeanne* de 200 tonneaux, Capitaine *Heſſels Jans de Jong*, venant tous les quatre de Dantzick avec 80 tonneaux de froment, 824 tonneaux de ſeigle & 24 tonneaux d'orge; l'*Agneta* de 50 tonneaux, Capitaine *Nils Falck*, venant de Suede avec fer, acier, planches & tôle; le *Conſtant Chaſſeur* de 180 tonneaux, Capitaine *Jean de Jong*, venant d'Amſterdam avec bierre, garance, blanc de ceruſe, cocos, eau de Cologne, mâtéreaux, eſparts & marchandiſes pour Guinée; la *Notre-Dame de la Conception*, Capitaine *Jacques Echeveria*, venant de Bayonne avec goudron, réſine, plumes d'oies, jambons & laîde.

DE BORDEAUX.

ARRIVE'E *de Navires.*

Du 21 Mai au 2 Juin 1769, il eſt entré dans ce Port 26 Bâtimens François & 11 Etrangers; des premiers, 9 venoient des Colonies; ſçavoir, le *Thélémaque* de 350 tonneaux, Capitaine *Louis Lanoix*; l'*Aimable Jeanne* de 300 tonneaux, Capitaine *Lacroix*; la *Solle* de 200 tonneaux, Capitaine *Pierre Lavaud*; le *Maupeou* de 300 tonneaux, Capitaine *Jean Mercier*; le *Saint Jean-Baptiſte* de 250 tonneaux, Capit. *Pierre Ducos*, partis tous cinq de Saint Domingue; le *Roi Midas* de 200 tonneaux, Capitaine *Chaſtel*, parti du Port au Prince; le *Formidable* de 400 tonneaux, Capitaine *Jean Galinet*, parti du Cap; le *Saint Louis* de 300 tonneaux, Capitaine *Jean Arnaud*, parti des Cayes Saint Louis; l'*Amitié* de 100 tonneaux, Capitaine *Bernard*, parti de la Martinique, tous chargés de marchandiſes des Colonies; des dix ſept autres François faiſant l'encombrement de 526 tonneaux, 4 venoient de Nantes, 5 de Redon, 1 de Vannes, 2 des Sables d'Olonne, 1 de Lisbonne, 1 de Bayonne, 1 de Saint Malo & 2 de Marans, chargés de diverſes marchandiſes; des onze Etrangers faiſant l'encombremnt de 1205 tonneaux, 2 venoient de Konigsberg, 1 de Friderikſthal, 2 de Dantzick, 1 de Corck, 1 d'Amſterdam, 1 de Vorckum, 1 de Hambourg, 1 de la Corogne & 1 de Bilbao, chargés de fer, planches, chanvres, toile, &c. pour différens Particuliers & Négociants de Bordeaux.

NAVIRES EN ARMEMENT.

DU HAVRE, *le 6 Juin* 1769.

Le Navire la *Ducheſſe de Choiſeul* de 230 tonneaux, armé de 8 canons, 24 hommes d'équipage, Capitaine *Jean-Denis Bremont*, eſt en charge dans ce Port pour aller en droiture au Cap François, & partira ſans faute du 15 au 20 Juillet prochain. Ceux qui voudront s'y embarquer ou charger des marchandiſes, pourront s'adreſſer à Paris à MM. *Marck* & *Layabre*, Banquiers, rue du Mail; à Rouen, à M. *Jacques Hellot*, Négociant, rue Saint Romain, & au Havre à MM. *Renauls* & *Dubois*, Armateurs.

DE NANTES, *le 2 Juin* 1769.

Il ſe trouve en charge dans le Port de cette Ville trois Navires Etrangers; ſçavoir, la *Bonne Eſpérance* de 130 tonneaux, Capitaine *Gerrit Hiller Smitt*, pour Hambourg; le *Poſtillon* de 150 tonneaux, Capitaine *Jans Andreſen*, pour Elſeneur, Interprète pour ces deux Navires le ſieur *Boudet*; la *Notre-Dame du Pillier* de 100 tonneaux, pour Bilbao.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.